

CONFÉRENCE AUTOUR DE
L'ESSAI 'LE PRIVILÈGE DE
DÉNONCER'

KHAROLL-ANN SOUFFRANT;
AUTRICE, CHRONIQUEUSE ET DOCTORANTE EN SERVICE SOCIAL

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Parcours et biographie de l'autrice

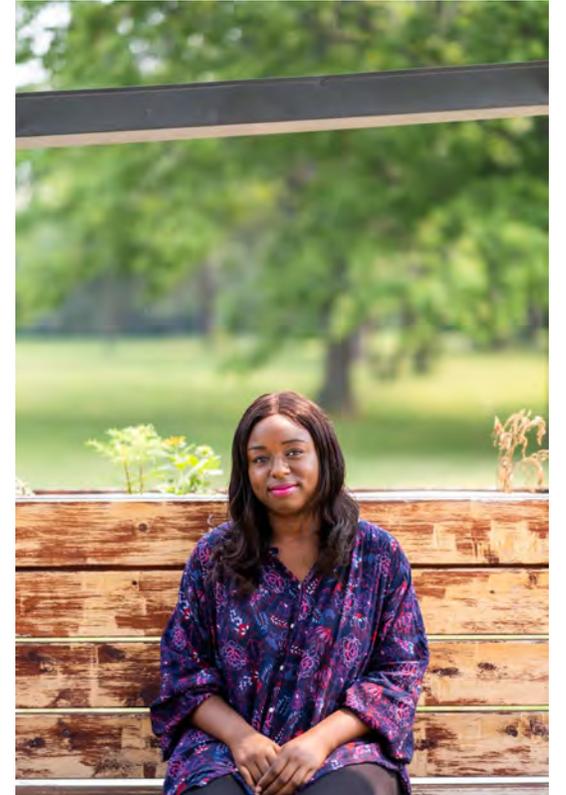
Processus créatif et motivations derrière l'écriture du livre

Quelques éléments clés du livre

Questions du public

PARCOURS ET BIOGRAPHIE DE L'AUTRICE

- Née en 1992 à Montréal de parents haïtiens
- Travailleuse sociale de formation et de profession
- Ce qui m'a amené en relation d'aide
- BSW et MSW (McGill University)
- Mémoire de maîtrise sur les agressions sexuelles
- Doctorante en service social (uOttawa)
- Projet de thèse porte sur #MeToo du regard de militantes afroféministes
- Personne survivante à l'adolescence



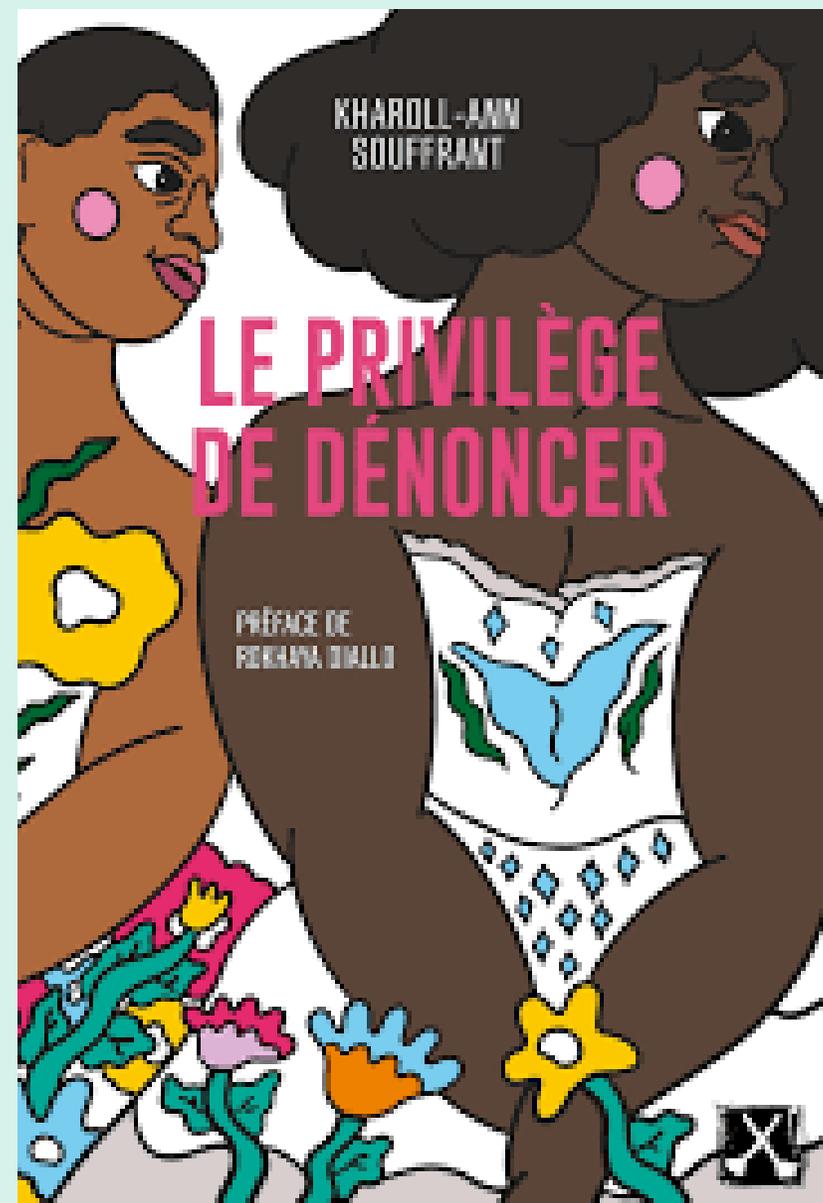
Crédit photo : Chloé Charbonnier pour les Éditions du remue-ménage

LE RESPECT DE LA DIGNITÉ DES
FEMMES DÉVOILANT UNE
AGRESSION À CARACTÈRE
SEXUEL : PERSPECTIVES
D'INTERVENANTES SOCIALES ET
COMMUNAUTAIRES
MONTRÉALAISES
(MÉMOIRE DE MAÎTRISE)

- Sous la direction de Delphine Collin-Vézina, Ph.D. (Université McGill)
- Entrevues menées avec une dizaine d'intervenantes sociales et communautaires vivant à Montréal
- Les résultats traitent de la façon dont on peut respecter la dignité des victimes/survivantes et les façons dont la dignité n'est pas respectée, et ce, dans une grande diversité de milieux et de contextes.

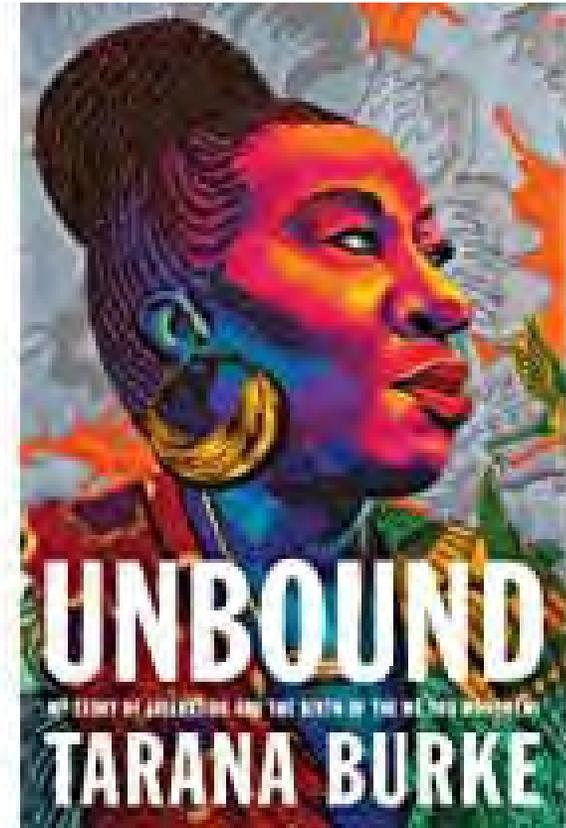
PROCESSUS CRÉATIF ET MOTIVATION DERRIÈRE L'ÉCRITURE DU LIVRE

- Personne survivante à l'adolescence, engagement féministe depuis plusieurs années, processus a changé en juin 2020
 - L'entonnoir, publié dans La Presse en juillet 2020
- Signature d'un contrat d'édition avec les Éditions du remue-ménage en août 2020
 - Pourquoi ce livre et ce titre ? :
 - Manque d'identification avec le discours sur le mouvement #MeToo et les violences sexuelles au Québec
 - Représentation de la diversité des parcours des personnes survivantes dans les médias
 - Vouloir mettre en lumière des angles morts dans le débat actuel sur la question des violences sexuelles et sur le mouvement #MeToo



« La violence sexuelle ne discrimine pas, mais la réponse à celle-ci, oui. A certains égards, c'est le grand "égalisateur" - personne n'est à l'abri de celle-ci - mais les réactions et les réponses sociales offertes à différentes personnes racontant leurs histoires sont loin d'être égales. C'est en grande partie pourquoi mon travail a toujours été centré sur les personnes noires et brunes, en particulier les femmes et les filles. La réponse à notre traumatisme et à nos vérités est très différente de la réponse donnée aux femmes blanches. »

- Tarana Burke (2021, p. 242, traduction libre)



Dans un entretien accordé au magazine français *Le Monde* à la journaliste indépendante Christelle Murhula, la fondatrice du mouvement #MeToo, Tarana Burke affirme que « [s]i #metoo est devenu viral, c'est parce que les victimes étaient des femmes très privilégiées. Riches, célèbres, et surtout blanches. Même les célébrités noires n'ont pas été incluses dans le mouvement » (Tarana Burke citée dans Murhula, 2022, paragr. 3).



Un point de vue que partage également l'autrice de *Journal intime d'une féministe (noire)*, la chroniqueuse camerounaise basée à Paris, Axelle Jah Njiké (2022) : « [e]lle a été rendue invisible, et cela pose la question de la légitimité des récits. Il était compliqué d'imaginer qu'une femme noire d'une quarantaine d'années soit derrière l'un des mouvements sociaux les plus importants du siècle, universel à toutes les femmes » (Jah Njiké citée dans Murhula, 2022).



LA « PETITE » HISTOIRE DU GRAND MOUVEMENT #MOIAUSSI

« C'est une histoire qui débute en 1997, en Alabama. Tarana Burke est monitrice de camp de jour auprès d'adolescentes, pour la plupart racisées et peu nanties. Heaven, 13 ans, fréquente ce camp de jour. Elle est réputée pour son tempérament fort, voire difficile.

Un jour, Heaven demande à parler à Tarana Burke en privé. L'adolescente dévoile alors être victime d'agression sexuelle de la part du copain de sa mère.

Tarana Burke est aussi une survivante de violences sexuelles. Pourtant, elle rejette l'adolescente au bout de cinq minutes, incapable d'accueillir sa confiance. Heaven quitte alors le camp de jour, et n'y reviendra jamais. Tarana Burke affirme, à ce jour, ne pas savoir ce qu'elle est devenue. En 2006, Tarana Burke lance la campagne Me Too, par et pour les adolescentes racisées ayant vécu des agressions sexuelles. Cette initiative est née du regret de n'avoir pu répondre « Moi aussi » à Heaven. »

(source : Souffrant, K-A-. (2020, avril 17). Les origines premières du mouvement MoiAussi publié dans La Gazette des femmes



Tarana Burke à la conférence Women Deliver, à Vancouver en 2019

L'AFFAIRE ANITA
HILL-CLARENCE
THOMAS
(1991)



L'AFFAIRE
NAFISSATOU
DIALLO-DSK (2011)



LES DIVERSES FONCTIONS DU SILENCE

Choisir son silence: décider à qui, comment et pourquoi on dévoile son histoire et quels détails on choisit de taire ou de révéler

La loi du silence: le silence personnel et institutionnel autour des violences sexuelles perpétuent la culture du viol et permettent à ces violences de se produire en toute impunité.

Forcer le silence: les poursuites en diffamation contre les survivantes qui prennent la parole sur les médias sociaux ou dans l'espace public

LA DICHOTOMIE VICTIME/SURVIVANTE

- Victime: jugé plus péjoratif, par contre permet de reconnaître que l'on était pas responsable des violences subies. Honore les victimes qui n'ont pas survécu aux violences subies.
- Survivante: fait référence à la notion de « résilience ».
- 'Experiencers of sexual violence' ou 'personnes ayant vécu des violences sexuelles' (Kalimah Johnson du SASHA Center)
- Processus + complexe et non linéaire
- Ultiment, ça appartient à chacun-e de s'auto-définir de la façon souhaitée.

LE FÉMINISME CARCÉRAL

- Une approche du mouvement féministe qui privilégie les approches punitives et la criminalisation pour contrer les violences faites aux femmes, dont les violences sexuelles.
- Les violences sexuelles ont longtemps été banalisées, d'où la raison pourquoi elles ont été criminalisées en raison des pressions du mouvement féministe carcéral. C'est aussi une manière de démontrer que ces comportements ne font pas partie de nos valeurs collectives
- Or, la criminalisation des violences sexuelles ne peut pas répondre à la grande diversité des besoins des personnes victimes/survivantes.

LA JUSTICE RÉPARATRICE

- Doit être volontaire de part et d'autre, la personne qui a commis les gestes de violences sexuelles doit reconnaître sa responsabilité.
- Doit être encadrée par des personnes formées et qualifiées en la matière pour éviter les rapports de pouvoir et le renversement des rôles
- Le pardon n'est pas l'objectif visé d'un tel processus, plutôt ça vise à nommer certaines choses et à se faire entendre soit auprès de la personne qui a causé les violences ou une autre personne qui a commis des gestes apparentés.
 - Provient des communautés autochtones

LA JUSTICE TRANSFORMATRICE

Approches développées par des communautés noires et racisées en grande partie pour répondre aux besoins spécifiques de ces communautés

Rejette les approches punitives, très critique du système carcéral

Qui ne repose pas sur l'État, et dans une certaine mesure, ne repose pas également sur les services sociaux

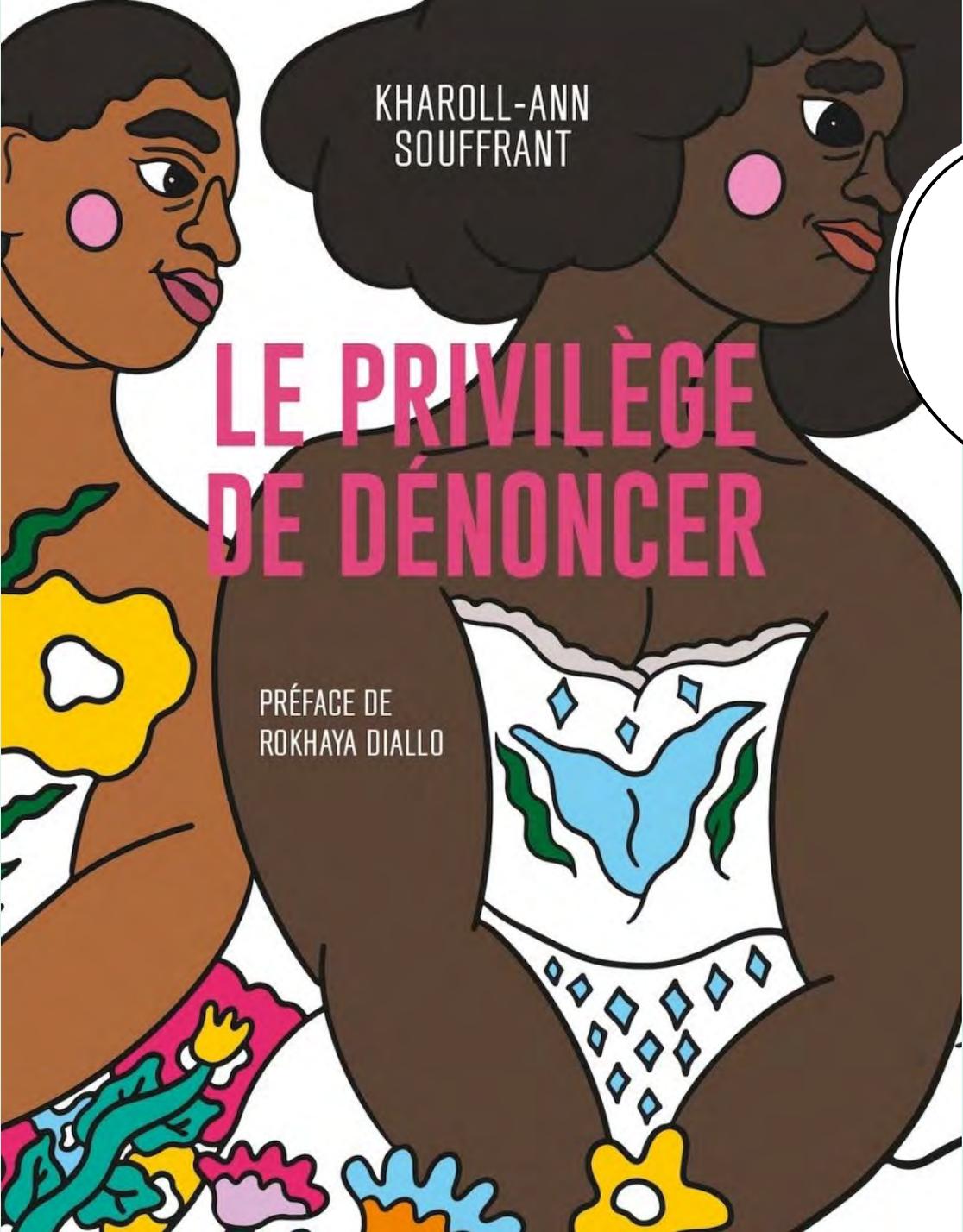
Visé à adresser les « racines » profondes des violences à caractère sexuel en utilisant le « soin » ou le care pour se faire autant auprès des personnes autrices de violences sexuelles, les victimes/survivantes et la communauté dans un sens plus large

LE TRIBUNAL SPÉCIALISÉ EN
MATIÈRE D'AGRESSIONS
SEXUELLES ET DE VIOLENCES
CONJUGALES : UNE BONNE IDÉE?

- Vise une réponse étatique aux vagues de dénonciations de violences sexuelles qui ont secoué le Québec
- Essentiellement une approche réformatrice à l'intérieur du système de justice criminelle
- Les experts et expertes qui ont eu des dialogues avec le gouvernement ne représentent pas la grande diversité des réalités des personnes victimes/survivantes, et les victimes/survivantes qui s'affichent comme tel n'ont été que très peu représentées dans certains comités
- Louable de vouloir former les acteurs judiciaires, mais ne peut être une panacée.
- Importance de la prévention auprès des jeunes (par ex.: campagnes contre l'alcool au volant, le tabagisme, etc.)

EN CONCLUSION, 'LE PRIVILÈGE
DE DÉNONCER' VISE À...

- Rejeter les approches universelles, ou '*one size fits all*'
- Fait plutôt le plaidoyer qu'il faut une diversité d'approches et d'options pour véritablement répondre à la grande diversité des besoins des personnes victimes/survivantes
- Importance de la prévention pour endiguer le problème à la racine (par ex: consentement, estime de soi, relations saines, etc.)
- Nécessité d'écouter l'expertise des personnes noires, racisées et autochtones qui ont produit des analyses sur ces enjeux depuis fort longtemps
- Vision en 360 degrés de ce qu'est la justice et des formes qu'elle peut prendre en matière de violences sexuelles (par ex.: la littérature)



KHAROLL-ANN
SOUFFRANT

LE PRIVILÈGE DE DÉNONCER

PRÉFACE DE
ROKHAYA DIALLO

POUR ME CONTACTER

Courriel : kasouffrant.pro@gmail.com

Twitter et Instagram : @kasouffrantpro

Facebook : Kharoll-Ann Souffrant, chroniqueuse,
autrice, doctorante

*Le privilège de dénoncer est en vente partout au
Québec en format papier et numérique (encouragez
les librairies indépendantes)!*



Crédit photo : Chloé Charbonnier
pour les Éditions du remue-ménage



QUESTIONS?